Aiglemont Flash Infos

Bulletin d'Informations – N° 75 – Avril 2021

Edito du Maire

2020 a été sans conteste une année difficile. La pandémie a bousculé nos habitudes, désorganisé les activités économiques, politiques, sociales, culturelles et sportives. Un an après son apparition, la COVID-19 sévit encore. Cette situation inédite nous interpelle tous, la Municipalité, la première. En gérant cette crise, nous avons acquis une certaine expérience qui nous sera utile dans l'avenir en ce qui concerne la conduite des affaires publiques en période de crise. Nous avons aussi eu la preuve qu'une bonne organisation permet d'affronter les difficultés avec courage, perspicacité et dévouement.

Ce triptyque a guidé nos actions. Ainsi nous avons pu réaliser le pôle de santé N° 2, terminer les travaux de l'avenue De Gaulle avec un chantier qui fera date, respecter le calendrier de la construction des logements sur la ZAC Les Marliers...

2020 a donc été l'année de grands travaux auxquels nous avons consacré 1 992 000 €. A ces dépenses, se sont ajoutées celles qui sont causées par la COVID-19, en l'occurrence l'achat des produits d'entretien, de désinfectants, de gels et le recrutement de personnel supplémentaire. Malgré toutes ces dépenses, nous avons fait face à toutes nos échéances et affichons un résultat positif de 151 905 €.

2021 s'annonce tranquille en terme d'investissements. Nous profiterons de cette accalmie pour réfléchir aux nouveaux projets pour les années à venir. Au cours de sa réunion du 22 mars dernier, la Municipalité a épluché la réforme fiscale qui, en substitution pour bon nombre de foyers de la taxe d'habitation voit le versement de la part départementale de la taxe foncière perçue jusqu'ici par les Département reversée aux Communes. Cela se traduira par un quasi doublement du taux figurant sur l'avis d'imposition foncier mais sur un produit total quasiment équivalent en bas de page. Respectueux de ses engagements électoraux, le Conseil Municipal a juste répercuté le coût de l'inflation 2020 et n'a pas souhaité augmenter au-delà la fiscalité.

Pour l'exercice 2021, le budget de la Commune s'établit ainsi :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 1 601 805 €

Dépenses et recettes d'investissement : 1 816 220 €.

Comme les années précédentes, la Municipalité a, pour 2021, accordé des subventions aux associations qui en ont fait la demande. Vous en trouverez le détail dans la page suivante.

Notre village poursuit son développement tant au niveau commercial, économique que social, ainsi que vous pouvez le constater dans ce 75^e numéro de Flash Infos dont je vous souhaite bonne lecture.

Votre Maire
Philippe DECOBERT

Subventions aux associations 2021

Seize associations locales ont adressé à la Municipalité des demandes de subventions. La commission des finances, réunie le jeudi 18 mars dernier, a étudié les demandes et y a donné une suite favorable.

Olympique Charleville Neufmanil Aiglemont (Football Club)	2 000 €
Comité des Fêtes et Loisirs d'Aiglemont	4 000 €
Section des Anciens Combattants	700€
Batterie Fanfare l'Aiglemontaise	1 000 €
Sport Bien Etre	300 €
Association des Chasseurs d'Aiglemont	500€
Aiglemont AIKIDO Club	300€
S.A.B. Solidarité Aiglemont Bohicon	4 000 €
Circuit des Ardennes cycliste	200€
Association des Radioamateurs de la Sécurité Civile ADRASEC	200€

Village Internet

Notre commune a de nouveau obtenu le label Village Internet @@@@ pour l'année 2021. Cette distinction a été attribuée par le jury du 22^e Label National Territoires, Villes et Villages Internet, placé sous le haut patronage du Président de la République Emmanuel Macron.

Nouveau visage

Certains d'entre vous l'ont déjà vue, d'autres la verront bientôt et découvriront son sourire et son dynamisme. Sophie Tabin est la nouvelle secrétaire de notre mairie. Elle est arrivée le mois dernier et assure depuis cette fonction.

Cette jeune femme connait bien le travail de secrétaire de mairie. Elle travaillait à la mairie de Sormonne avant de nous rejoindre. Nous reparlerons d'elle plus en détail dans notre prochain magazine. En attendant, souhaitons-lui la bienvenue.

Tests salivaires

Le 24 mars dernier, élèves, enseignants, personnel municipal, parents d'élèves ont subi quelques 120 tests salivaires rapides dans le cadre de la lutte contre le COVID-19. Cette action préventive a été menée par deux testeurs pendant toute la matinée. Il aura fallu attendre plus d'une semaine les résultats. Dans cette attente, que peut-on en penser ? Faut-il en conclure que « pas de nouvelle, bonne nouvelle ? ». Néanmoins une autre question se pose maintenant que les classes sont fermées, quelle est l'utilité de ces dépistages ?

Si certains adultes semblent comprendre ainsi la situation, il n'en est pas de même pour les enfants et leurs parents désireux de connaître rapidement leur état de santé pour dissiper leurs craintes.

Ne touchez pas à nos enseignants

La suppression d'un poste d'enseignant à l'école d'Aiglemont a soulevé un tollé dans le village. Parents et élus sont vent debout. Ils ont manifesté leur colère le 24 mars pour s'opposer à cette décision qui entraînera une fermeture de classe. Ce jour-là, des panneaux ont été accrochés au grillage de l'école et devant la porte de l'école maternelle. Le conseil d'école qui devait s'y tenir a été boycotté par les représentants des parents d'élèves et les représentants de la municipalité. Peu de temps avant, le Maire et trois représentants des parents d'élèves ont été reçus à la Direction Départementale de l'Education Nationale des Ardennes afin de protester contre cette mesure.

Pour porter plus haut la protestation, une délégation Aiglemontaise a demandé à être reçue par les parlementaires ardennais. Ce fut déjà le cas pour deux d'entre eux qui semblent partager leur inquiétude. L'école a toujours constitué une des priorités des équipes municipales depuis 2001, il n'est pas question aujourd'hui de faire planer sur elle une quelconque menace de suppression de poste qui ferait passer de 6 à 5 le nombre des enseignants et donc le nombre de classes.

Vous trouverez dans vos boites à lettres une affichette que vous pourrez apposer sur une fenêtre visible de la rue afin de témoigner votre soutien à l'action.

Nouveaux logements individuels

Espace Habitat poursuit son programme de construction de logements aux Marliers. Après en avoir livré 12 en 2020, le bailleur prévoit de remettre les clés des sept autres à leurs occupants à la fin de ce mois. Cette opération marquera la fin de la première tranche, la poursuite de la deuxième qui comporte trois logements T4 duplex se fera mi-mai. Ensuite suivra la troisième tranche composée de 15 logements : 7 T3 et 2 de plain-pied, 4 T4 et 2 T5 duplex. La livraison est prévue fin 2022. Au total, 37 logements sortiront de terre sur les 15 lots qui composent la ZAC. Montant d'investissement global pour Espace Habitat : 5 000 000 € HT. Ajoutés aux 3 000 000 € représentant les travaux des réseaux et de la voirie et 35 logements privés voici donc près de 15 000 000 € qui ont été injectés dans l'économie ardennaise et dans l'emploi.

Fibre optique

Trois opérateurs ont déposé chacun une demande d'installation de la fibre optique. Mais pour que commence le déploiement de cette fibre, il faudra avant tout implanter de nouveaux poteaux. Ceux exploités par ERDF (lignes électriques) en service actuellement sont déjà surchargés. Tant que ces nouveaux poteaux ne sont pas implantés, les Aiglemontais ne pourront pas tous avoir la fibre. La demande étant très grande dans les communes, les délais de réalisation des travaux s'allongent au grand dam des abonnés. Affaire à suivre.

90 jours de travaux

A partir de ce lundi 5 avril et pour 90 jours, les fossés de la route qui va d'Aiglemont à Neufmanil seront nettoyés par les services départementaux. Pendant le déroulement des travaux, un système de circulation alternée sera mis en place. Les usagers sont invités à rouler avec prudence et à respecter la limitation de vitesse.

Ordures ménagères

La Communauté d'Agglomération Ardenne Métropole a entamé la distribution des bacs de collectes sélectives à couvercles jaunes et le remplacement des containers d'ordures ménagères par des bacs à couvercles verts. L'opération avait bien commencé, mais s'est arrêtée peu de temps après. Certains Aiglemontais ont reçu ces nouveaux bacs, d'autres attendent toujours. Le brusque arrêt de la distribution par la Communauté d'Agglomération est dû à la rupture de stock. Nul ne sait quand la Communauté d'Agglomération sera de nouveau approvisionnée par la société qui a enregistré la commande. On espère toutefois que la distribution reprendra au plus vite. Elle était prévue pour s'étaler jusqu'au mois de mai. En principe, tous les containers devraient être changés. L'un des buts de cette opération est de mettre fin à l'utilisation des sacs en plastique.

Implantation d'une imprimerie

La société SAS Tellam imprimerie s'est installée dans les locaux de la commune situés 12 rue Victor Hugo, près de l'église. Par son activité, cette imprimerie redonne vie à ces locaux restés vacants depuis un certain temps.

La Fourchette qui roule

Une friterie s'est installée sur le parking du terrain de football sous l'enseigne La Fourchette qui roule On a coutume de dire qu'il faut toujours joindre l'utile à l'agréable. Ce nouveau commerce en apporte la preuve. Située sur une route fréquentée, certains footballeurs pourront également, après s'être fait plaisir en tapant dans le ballon, trouver sur place de quoi se sustenter.

Pour contacter la mairie

Tél. 03 24 33 36 80

Courriel: mairie@aiglemont.fr

Internet: www.aiglemont.fr

Les permanences des élus se déroulent le mardi de 18 h 00 à 19 h 00 et le samedi de 10 h 30 à 11 h 30.

Directeur de la publication: Philippe DECOBERT, Maire d'Aiglemont.